



**MAIRIE**  
**DE LA PLAINE SUR MER**  
**Code Postal : 44770**  
**Tél. : 02.40.21.50.14**

Délibération n° IV – 5 - 2016

Nombre de Conseillers

En exercice : 27  
Présents : 23  
Pouvoirs : 3  
Votants : 26  
Majorité absolue : 14

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le lundi vingt-cinq avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de La Plaine sur Mer, dûment convoqué le dix-huit avril deux mille seize, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BAHUAUD, Maire.

Etaient présents

Michel BAHUAUD, maire,  
Annie FORTINEAU, René BERTHE, Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Séverine MARCHAND, Patrick FEVRE, Adjoint.  
Jean-Pierre GUIHEUX, Jacky VINET, Josette LADEUILLE, Maryse MOINEREAU, Pierre-Louis GELY, Isabelle LERAY, Ludovic LE GOFF, Benoît PACAUD, Caroline GARNIER-RIALLAND, Ollivier LERAY, Meggie DIAIS, Thérèse COUÉDEL, Jean GÉRARD, Vanessa ANDRIET, Nathalie BOISSERPE, Gaëtan LERAY.

Etaient excusés

Stéphane ANDRE qui a donné pouvoir à Benoît PACAUD, Bruno MARCANDELLA qui a donné pouvoir à Jean-Pierre GUIHEUX, Catherine DAUVE, Valérie ROUILLÉ qui a donné pouvoir à Josette LADEUILLE.

Secrétaire de séance : Meggie DIAIS

**IV – 5 – 2016 / PROJET D'EXTENSION DU CENTRE-BOURG AU NORD ET A L'EST : APPROBATION DU BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DE L'ETUDE D'IMPACT ET DES MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE CE BILAN**

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L. 122-1-1 et R. 122-11,  
Vu le Code de l'urbanisme, notamment l'article R. 311-2,  
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 22 décembre 2010 définissant les objectifs du projet d'extension du centre-bourg, retenant la Zone d'Aménagement Concerté comme mode opératoire de réalisation du projet et engageant la concertation préalable,  
Vu la délibération du Conseil municipal du 11 mai 2015 approuvant les modalités de mise à disposition de l'étude d'impact et de l'avis émis par l'autorité environnementale,  
Vu l'étude d'impact réalisée par Théma Environnement en août 2015,  
Vu l'avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire du 23 novembre 2015,  
Vu la note produite par la commune en réponse à l'avis de l'autorité environnementale de décembre 2015 et annexée à la présente délibération,  
Vu le rapport tirant bilan de la mise à disposition du public de l'étude d'impact annexé à la présente délibération,

Considérant que l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale ont été mis à la disposition du public, du lundi 11 janvier 2016 au lundi 29 février 2016 inclus, conformément aux modalités arrêtées dans la délibération du 11 mai 2015,

Considérant que deux observations ont été formulées pendant la mise à disposition de l'étude d'impact et qu'elles renvoient :

- pour l'une à l'inquiétude d'un habitant sur les mesures de dépollutions prises pour la démolition d'un hangar présent dans la ZAC,
- pour l'autre à une demande de justification du périmètre du secteur est de la ZAC,

Considérant qu'il convient à présent de dresser le bilan de la mise à disposition du public de l'étude d'impact,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

- approuve le bilan de la mise à disposition de l'étude d'impact selon le rapport ci-annexé,
- décide des modalités de mise à disposition du bilan de la mise à disposition du public de l'étude d'impact, ainsi qu'il suit :
  - o mise à disposition du bilan à l'accueil de la mairie, Place du Fort Gentil, LA PLAINE SUR MER, aux jours et heures d'ouverture habituelle,
  - o mise à disposition du bilan sur le site internet de la commune,
- autorise le maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la pr

**Adopté à l'unanimité**

Signé,  
Le Maire,  
Michel BAHUAUD

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 03-05-2016

Publication le : 03-05-2016



Le Maire,

Michel BAHUAUD